

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce 11 Mars 2019 à 19 h30 à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juare, directeur général et greffier adjoint, ainsi que Louise Bergeron, trésorière, sont également présents.

19-03-074

Adoption de l'ordre du jour

7Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec l'ajout du point suivant :

13.6 – Demande d'aide financière - CABÉ.

ADOPTÉE

19-03-075

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 février 2019 et de la séance extraordinaire du 25 février 2019.

ADOPTÉE

Assurance Cyber risque - remis

19-03-076

Entente d'impartition 2019-2020 - Vertisoft

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

QUE le conseil accorde le contrat de support informatique à la compagnie Vertisoft pour la période 2019-2020. Ce contrat comprend la fourniture de ressources humaines spécialisées pour un bloc de 225 heures à tarif préférentiel ainsi qu'un escompte sur les solutions technologiques qui pourraient être requises.

ADOPTÉE

Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2019-2022 - dépôt

19-03-077

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 12-02-2019 au 10-03-2019 276 024,21 \$
- nos M1811 à M1834 & A46093 à A46114
- chèques annulés : A45264

- dépôts salaires des périodes 2019-06 à 2019-09

ADOPTÉE

19-03-078

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 11-03-2019 455 835,26 \$
- nos A46115 à A46269 (sauf A46115 & A46269)

ADOPTÉE

19-03-079

Emprunt temporaire – travaux d'infrastructure rue St-Henri

ATTENDU le deuxième alinéa de l'article 567 de la Loi sur les cités et villes ;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de contracter un ou des emprunts temporaires, selon le besoin, jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$ à la Caisse Desjardins de l'Érable de Princeville pour le paiement des dépenses pour le projet de travaux d'infrastructure sur la rue St-Henri financés par le *Règlement no 2018-335 décrétant un emprunt et une dépense de 1 800 000 \$ pour des travaux d'infrastructure sur la rue St-Henri*.

Le maire et la trésorière sont autorisés à signer les documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTÉE

Rapport des activités en vertu du chapitre XIII de la LERM pour l'exercice financier 2018

Conformément à l'article 513 de la *Loi sur les Élections et les Référendums dans les Municipalités (ch. E-2.2)*, la trésorière dépose devant le conseil séance tenante un rapport de ses activités prévues au chapitre XIII de la LERM et transmet ce rapport au Directeur général des élections.

19-03-080

Mandat l'auditeur pour les exercices financiers 2018 à 2022

ATTENDU QUE l'article 108 de la Loi sur les cités et villes prévoit que la municipalité doit nommer un auditeur externe pour au moins trois et au plus cinq exercices financiers ;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de nommer et de confier le mandat d'auditeur externe au Groupe RDL Thetford/Plessis Inc. pour cinq exercices financiers à partir de 2018 au coûts respectifs suivants de 14 060 \$ pour 2018, 14 335 \$ pour 2019, 14 600 \$ pour 2020, 14 875 \$ pour 2021 et 15 195 \$ pour 2022, taxes en sus, le tout selon l'offre de service déposée;

QUE le financement de ces dépenses se fera à même les activités financières pour chacune des années au cours desquelles le mandat sera réalisé, les crédits nécessaires étant pourvus au budget des exercices 2019 à 2023 inclusivement.

ADOPTÉE

19-03-081

Congrès de l'association des communicateurs municipaux

Sur une proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay il est unanimement résolu que le conseil autorise Sébastien Gingras, directeur des communications, à participer au colloque de l'Association des communicateurs municipaux qui aura lieu à Saguenay du 29 au 31 mai 2019 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce colloque, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

19-03-082

Congrès de la corporation des officiers municipaux agréés du Québec

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon il est unanimement résolu que le conseil autorise Mario Juare, directeur général, Louise Bergeron, trésorière et Me Olivier Milot, greffier, à participer au congrès de la COMAQ qui aura lieu à St-Hyacinthe du 22 au 24 mai 2019;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

19-03-083

Congrès de l'association des archivistes du Québec

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier il est unanimement résolu que le conseil autorise Lynda Lecours, adjointe administrative aux archives, à participer au congrès de l'AAQ qui aura lieu à Gatineau du 5 au 7 juin 2019 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce congrès, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

19-03-084

Entente sur les conditions de travail avec le personnel cadre

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier il est unanimement résolu d'approuver le protocole de relations de travail entre la Ville de Princeville et son personnel cadre pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 et

d'autoriser le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville ladite entente;

QU'une prime de 5% de son salaire régulier soit accordée au coordonnateur aux loisirs, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019, pour les responsabilités et tâches additionnelles qu'il a et aura jusqu'au départ à la retraite et au remplacement du directeur des loisirs qui est en semaine réduite de travail.

ADOPTÉE

19-03-085

Entente sur les conditions de travail avec le directeur général

Sur une proposition du conseiller Claude Côté il est unanimement résolu d'approuver l'entente pour les conditions de travail entre la Ville de Princeville et son directeur général pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022 et d'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville ladite, entente.

ADOPTÉE

19-03-086

Adoption du règlement no 2019-348 modifiant le règlement no 2016-300 relatif à la protection et à la prévention des incendies

ATTENDU l'avis de motion donné le 25 février 2019 en séance extraordinaire;

ATTENDU le projet de règlement déposé le 25 février 2019 en séance extraordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables et que le greffier en a expliqué l'objet et sa portée le 25 février 2019 en séance extraordinaire;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2019-348 modifiant le règlement no 2016-300 relatif à la protection et à la prévention des incendies*.

ADOPTÉE

19-03-087

Entente de fourniture de services d'urgence hors route – MRC d'Arthabaska

ATTENDU l'entente de fourniture de services d'urgence hors route déposée au conseil pour approbation;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer l'entente de fourniture d'urgence hors route avec la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉE

19-03-088

Demande de droit de passage – Grand défi Pierre Lavoie

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le passage du Grand défi Pierre Lavoie le 14 juin 2019, sur la route 116 de l'est vers l'ouest, sur le territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

19-03-089

Adjudication du contrat de fauchage pour les chemins et étangs d'épuration pour les années 2019 et 2020

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de fauchage des chemins et le contour des étangs d'épuration pour les années 2019 et 2020 à Entreprises MMR Turcotte Inc. au coût de 9300 \$ pour 2019 et 9500 \$ pour 2020, le tout avant les taxes applicables.

Que cette dépense soit financée à même le fonds des activités financières de l'année au cours de laquelle les travaux seront réalisés.

ADOPTÉE

19-03-090

Adoption du règlement no 2019-349 décrétant une participation au développement résidentiel Phase IV du Golf La-Fontaine

ATTENDU l'avis de motion donné le 25 février 2019 en séance extraordinaire;

ATTENDU le projet de règlement déposé le 25 février 2019 en séance extraordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables et que le greffier adjoint en a expliqué l'objet et sa portée le 25 février 2019 en séance extraordinaire;

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2019-349 Décrétant une participation au développement résidentiel Phase IV du Golf La-Fontaine, ainsi qu'un emprunt de 470 000\$.*

ADOPTÉE

19-03-091

Entente relative à des travaux municipaux – Projet du Golf La-Fontaine Phase IV

ATTENDU la demande des promoteurs du développement du Golf La-Fontaine à l'effet que la Ville de Princeville participera, en vertu d'un règlement d'emprunt, pour la réalisation d'une quatrième phase du projet de développement domiciliaire d'environ 55 terrains domiciliaires;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil de la Ville de Princeville accepte le projet de développement résidentiel du Golf La-Fontaine (phase IV) prévoyant environ 55 terrains résidentiels pour environ 685 mètres d'infrastructures présenté par 9074-5126 Québec Inc. et d'approuver l'entente relative aux travaux municipaux concernant ce projet, le tout sous réserve des conditions énumérées à ladite entente;

D'AUTORISER le maire et le directeur général à signer ladite entente au nom de la Ville de Princeville.

QUE ladite entente prenne effet à la date d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt 2019-349 concernant ces travaux.

ADOPTÉE

19-03-092

Mandat à COPERNIC pour les analyses de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable

ATTENDU le projet soumis par l'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet ;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de mandater l'Organisme de Concertation Pour l'Eau des bassins versants de la Rivière NICOlet (COPERNIC) pour la réalisation des analyses, des études de caractérisation et de la délimitation des périmètres de protection de la prise d'eau potable de la Ville de Princeville, le tout pour un montant approximatif de 30 250\$, taxes en sus, incluant d'éventuelles analyses supplémentaires qui pourraient être requises pour répondre au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection du Gouvernement du Québec;

QUE le financement de cette dépense soit faite à même les activités financières de l'année en cours.

ADOPTÉE

19-03-093

Avis de motion – Règlement concernant l'utilisation extérieure de pesticides et engrais

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement concernant l'utilisation extérieure de pesticides et engrais.

Dépôt et présentation du projet de Règlement concernant l'utilisation extérieure de pesticides et engrais

Le greffier adjoint donne avis du dépôt et de la présentation du projet de Règlement concernant l'utilisation extérieure de pesticides et engrais, constate que ce dépôt suit l'avis de motion et constate que ce règlement n'est pas adopté à la présente séance.

19-03-094

Semaine nationale de la santé mentale – Mouvement santé mentale Québec

CONSIDÉRANT QUE la semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai 2019;

CONSIDÉRANT QUE le thème « Découvrir c'est voir autrement » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

PAR CONSÉQUENT, sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « Semaine de la santé mentale » dans la municipalité de Princeville et invite tous

les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *Découvrir c'est voir autrement*.

ADOPTÉE

19-03-095

Remboursement de frais relatifs au changement d'adresse civique

ATTENDU la résolution 18-06-253 décrétant des changements d'adresse civique et l'engagement de ce conseil à rembourser les frais encourus aux propriétaires suite à l'application de cette résolution;

ATTENDU la dépense de 675 \$ encoure par monsieur René Baillargeon, faisant affaire sous le nom Bleuetière René Baillargeon suite au changement d'adresse civique décrétée par le conseil à la résolution 18-06-253;

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu que la trésorière soit autorisée à rembourser la somme de 675 \$ à monsieur René Baillargeon.

ADOPTÉE

19-03-096

Demande de dérogation mineure par la compagnie Bateaux Princecraft inc.

ATTENDU QUE Bateaux Princecraft inc. désire installer 7 enseignes d'information ou directionnelles sur les clôtures existantes des propriétés situées aux endroits suivants :

- 90, rue Boulet (2 enseignes de 2,25 m² chacune)
- 100, rue Des Érables (1 enseigne de 2,25 m²)
- 55, rue Des Érables (2 enseignes de 2,25 m² chacune)
- 65, rue St-Henri (1 enseigne de 2,25 m²)
- 725, rue St-Henri (1 enseigne de 2,25 m²)

ATTENDU QUE l'affichage déficient est source de confusion, de frustration et occasionne des pertes de temps importantes pour les non-employés;

ATTENDU QUE Bateaux Princecraft inc. prévoit installer des panneaux « Arrêt » aux endroits concernés pour augmenter la sécurité de la circulation;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour les endroits mentionnés précédemment la demande de dérogation mineure présentée par la compagnie Bateaux Princecraft inc. afin de permettre l'installation des sept (7) enseignes d'information ou directionnelles d'une superficie de 2,25 m² chacune et que ceux-ci soient installés sur les clôtures existantes ce qui représente une dérogation de 1,50 m² de superficie pour chacune des enseignes et permettre l'installation sur les clôtures existantes au lieu de poteaux individuels. Le tout par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

19-03-097

Demande d'occupation du domaine public de Monsieur William Guérard et de Monsieur Jean-François Gouin

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a adopté le règlement No 2017-313 concernant l'occupation du domaine public;

ATTENDU QUE la présente demande a pour but d'obtenir l'autorisation d'installer une conduite d'eau potable dans l'emprise côté Sud du chemin du 11^e rang Est sur une distance approximative de 60 mètres à partir de l'emprise de la Route 263 Sud;

ATTENDU QUE cette conduite d'eau va traverser la Route 263 Sud pour servir à alimenter la propriété de Monsieur Guérard, sise au 1636 Route 263 Sud, et la propriété de Monsieur Gouin, sise au 1630 Route 263 Sud;

ATTENDU QUE les frais de ces travaux sont entièrement à la charge des demandeurs;

ATTENDU QUE ces travaux devront être exécutés selon les directives du directeur des travaux publics;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte la demande d'occupation du domaine public présentée par Monsieur William Guérard et Monsieur Jean-François Gouin afin de permettre l'installation d'une conduite d'eau potable dans l'emprise côté Sud du chemin du 11^e rang Est sur une distance approximative de 60 mètres à partir de l'emprise de la Route 263 Sud et de vérifier si cette installation peut être inscrite à info-excavation.

ADOPTÉE

Demande de prolongation de permis spécial – Restaurant Princesse - remis

19-03-098

Utilisation des terrains, bâtisses et rues par le Festival du Cheval 2019

ATTENDU QUE l'organisme du Festival du Cheval de Princeville désire obtenir la collaboration de la Ville de Princeville pour la tenue du Festival du Cheval qui aura lieu la fin de semaine du 6 au 9 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que le conseil autorise le Festival du Cheval à utiliser gratuitement une partie du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière ainsi que les terrains adjacents, tels que les terrains de stationnement et le terrain adjacent à la Salle de Quilles, la rue Baillargeon entre les rues Leclerc et Demers pour la tenue de leurs activités;

QUE l'organisme doit disposer d'assurances en responsabilité civile et locative nécessaires à la couverture des immeubles prêtés;

QUE le conseil autorise également, la fermeture temporaire de certaines rues de la Ville de Princeville pour permettre le déroulement de la parade du Festival qui aura lieu le samedi 8 juin 2018;

QUE le conseil appuie l'organisme du Festival du Cheval pour présenter une demande de fermeture d'une partie de la rue Demers Est auprès du Ministère des Transports, d'en détourner le trafic sur le réseau local et s'engage à avertir les compagnies de transport de la région des dates et des détours occasionnés par la tenue du Festival.

ADOPTÉE

19-03-099

Entente avec le Centre Aquatique Régional de l'Érable

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le directeur général, ou toute autre personne qu'il désignera à cette fin, pour signer l'entente à intervenir entre la Ville de Princeville et le CARE, laquelle prévoit un échange de services entre les deux parties dont notamment l'établissement d'un bain libre gratuit pour les citoyens de Princeville les après-midis des samedis et dimanches.

ADOPTÉE

Versement saison régulière – Commandite 2018-2019 pour le club de hockey le Titan de Princeville - remis

19-03-100

Certificat de paiement no 6 pour la mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière - Ratification

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le paiement du décompte no 6 dans le projet mentionné en rubrique et de ratifier les directives de changement qui y sont incluses au montant de 169 102,66 \$ incluant les taxes ;

QUE la trésorière soit autorisée à verser la somme de 303 646,42 \$ à Construction Bernard Bélanger et Fils Inc. ;

LE tout étant financé à même le *Règlement no 2017-322 décrétant une dépense et un emprunt de 3 125 000 \$ pour la mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière.*

ADOPTÉE

19-03-101

Directive de changement M13 - Tuyauteerie d'air chaud au Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement d'approuver la directive mentionnée en rubrique dans le projet de mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière et d'autoriser son exécution par Construction Bernard Bélanger et Fils Inc. au coût de 9492,83 \$ avant taxes ;

Que l'on s'assure que la déflexion de l'air provenant des conduits de chauffage n'arrive pas directement dans les gradins ce qui est une cause d'inconfort présentement pour les spectateurs;

QUE le tout soit financé à même le *Règlement no 2017-322 décrétant une dépense et un emprunt de 3 125 000 \$ pour la mise aux normes du Centre sportif Paul-de-la-Sablonnière.*

ADOPTÉE

Projet 11-11-11 – MRC de l'Érable -remis

19-03-102

Demande d'aide financière – Projet vacances-famille (ORAPÉ)

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu qu'une aide financière de 500 \$ soit versée à l'Organisme de Récupération Anti-Pauvreté de l'Érable pour l'appuyer dans son projet vacances-famille qui aura lieu à l'été 2019.

ADOPTÉE

19-03-103

Demande d'aide financière – Le Chœur du Vieux Chalet

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu qu'une aide financière de 100 \$ soit accordée au Chœur du Vieux Chalet pour la poursuite de ses activités en 2019.

ADOPTÉE

19-03-104

Demande d'aide financière – Fondation du CLSC-CHSLD de L'Érable

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu que la ville verse une aide financière à la Fondation du CLSC-CHSLD de L'Érable sous forme de participation à ses événements en 2019 à savoir : 2 billets pour la conférence-bénéfice du 3 avril 2019 au coût de 35 \$ par billet, 4 billets pour le tournoi de golf & brunch du 31 mai 2019 au coût de 120 \$ par billet et 2 billets pour le souper-bénéfice du 4 septembre 2019 au coût de 100 \$ par billet.

ADOPTÉE

19-03-105

Demande d'aide financière – Club de patinage artistique

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser une aide financière de 100 \$ au Club de patinage artistique de Princeville pour une publicité d'une page dans le programme du spectacle annuel qui aura lieu le samedi 13 avril 2019.

ADOPTÉE

19-03-106

Demande d'aide financière - CABÉ

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de verser la somme de 250 \$ au Centre d'Action Bénévole de l'Érable pour les soutenir dans la poursuite de leur mission, et incluant l'achat de deux billets, à 35\$ chacun, pour l'activité du 11 avril prochain.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

19-03-107

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Claude Coté, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 15.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire